

La sécurisation des canyons se renforce progressivement

À la suite du drame du Zoïcu, il y a un an, des groupes de travail ont planché sur le sujet de la sécurité pour aboutir à de nouveaux dispositifs. Si certains sont déjà effectifs, d'autres devraient être mis en place prochainement

Pour de nombreuses familles, c'est une triste date d'anniversaire. Il y a un an, jour pour jour, cinq personnes périssaient dans le canyon du Zoïcu à Soccia, emportées par une crue.

Après cette catastrophe, de nombreuses réunions ont été organisées par les services de l'État, réunissant les acteurs du secteur. Des décisions ont été prises. Au début de l'été, le 9 juillet précisément, ces dernières ont été entérinées par le biais d'un arrêté préfectoral.

"À la suite des événements dramatiques survenus pendant la saison estivale 2018, un travail conjoint a été réalisé par les préfetures de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse portant sur la prévention encadrant la pratique d'activités de pleine nature. Les deux arrêtés préfectoraux portant sur la réglementation de la pratique du canyoning ont ainsi été harmonisés", précise la préfète de Corse, Josiane Chevalier.

Pour rappel, dès le mois d'octobre 2018, trois groupes de travail avaient été créés. Le premier devait gérer l'aspect juridique en lien avec les arrêtés préfectoraux, le second était axé sur la communication et la signalétique alors que le troisième groupe se concentrerait sur le volet technique des canyons.

"Concernant la signalétique de prévention, pour alerter sur les contraintes, des panneaux ont été réinstallés", assure la préfète. Réquisitionnés la semaine dernière, ils ont été installés à Bavella ces deux derniers jours,

confirme Thierry Olive, responsable de la politique sportive à la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DR-JSCS). "S'agissant de la partie technique, il y a eu un rééquipement total du canyon du Zoïcu avec de nouvelles prises plus sécurisées", détaille la préfète de Corse.

Mais l'avancée la plus importante, la plus attendue aussi, est liée à l'accès aux communications dans les aiguilles de Bavella.

"Il y a eu récemment un accident dans la Vacca, et la victime c'était moi, glisse Sauveur Grisoni, président du syndicat des professionnels des activités de pleine nature. J'ai été obligé de dépêcher deux clients que je connais, heureusement. Ils sont pompiers, ils ont tout de suite alerté les secours. Car, finalement, on a toujours envisagé le cas où un client est blessé mais jamais celui où il s'agit du moniteur."

L'exemple suffit à démontrer la nécessité d'équiper la zone d'un réseau de communication. Selon Sauveur Grisoni, le problème "est plus qu'urgent".

Une radio pour communiquer à Bavella

"L'objectif est d'améliorer la couverture mobile dans ce secteur d'ici la fin de l'année. En attendant, on a opté pour un système de radio mobile", martèle Josiane Chevalier.

La procédure étant compléte, la mise en place de ce moyen de communication n'est toujours pas effective.



En plus des nouveaux dispositifs, les contrôles sont toujours réguliers dans les principaux canyons de l'île. / PHOTO PIERRE-ANTOINET FOURNI

"Tout cela devrait se faire durant les quinze premiers jours d'août", espère Thierry Olive, qui travaille sans relâche sur le sujet.

"Nous avons fait des tests radio qui ont été concluants même si quelques ajustements sont nécessaires. Nous devrions avoir deux fréquences dédiées dans la semaine. L'une d'elles permettra aux professionnels de communiquer entre eux. Ils pourront s'avertir s'il y a un accident ou même une crue. La seconde fréquence les mettra directement en relation avec le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours", détaille-t-il.

Néanmoins, les professionnels du canyoning devront eux-mêmes s'équiper de radios qui coûtent 340 euros. "Nous prenons en charge tout le reste", assure Thierry Olive. Le relais sera hébergé sur celui des pompiers de Corse-du-Sud.

Ces zones blanches s'étendent à d'autres secteurs. "Dans le Zoïcu, un système a été mis en place. Les professionnels disposent d'une radio depuis laquelle ils peuvent contacter la buvette, qui en possède une également. Depuis cette buvette, le téléphone passe. C'est donc le responsable du commerce qui contacte les secours en cas d'alerte", confie Thierry

Olive. Une chaîne humaine aussi rudimentaire que salutaire.

"Passages techniques géolocalisés"

Dans le canyon du Verghellu, entre Vivario et Venaco, les professionnels se sont cotisés pour acheter un téléphone satellite, qu'ils ont caché dans le secteur.

Autre avancée cette année, la mise à disposition de fiches d'aide au déclenchement de secours. "Il y a notamment les points de relâche, où passe le 112. On a aussi géolocalisé les passages techniques. Ce qui est plus facile pour trouver les vic-

La règle

Un arrêté commun aux deux départements a été publié le 9 juillet dernier. Les principaux articles précèdent :

- L'interdiction de canyoning la nuit. Quelques dérogations peuvent être accordées.
- L'effectif des pratiquants est déterminé par l'encadrement, en fonction de critères objectifs tenant à la difficulté du canyon, entre autres choses, sans toutefois que cet effectif puisse excéder 12 personnes.
- La pratique du canyoning est interdite aux mineurs de moins de 7 ans.
- Dès lors que Météo France émet un avis de vigilance orange ou rouge, et jusqu'à la fin de l'alerte, la pratique du canyoning est interdite.

J.-F. C.

tés", développe-t-on du côté des services de l'État.

S'il reste des ajustements à faire sur de nombreux sujets, la machine est déjà bien en route quant à la mise en place de nouveaux dispositifs de sécurité dans les canyons.

"Il y a un dialogue permanent, ces réunions ont permis à tous les acteurs de se rencontrer. Il faudrait désormais transposer cela à d'autres domaines, comme notamment la plongée", imagine déjà la préfète de Corse.

JEANNE-F. COLONNA